

tourner à droite et descendre vers une ferme. Traversez la cour avec des bâtiments agricoles des deux côtés et continuer tout droit le chemin de terre.

Continuer ce chemin de terre et laisser à gauche celui allant vers « la Solarie ». Maintenant, il est goudronné et vous arriverez ainsi sur la D3 (Mamers – Le Méle-sur-Sarthe), que vous avez déjà traversée une première fois. Vous tournerez à droite et suivrez cette départementale le long de la berme, pendant 5 à 600 mètres.

Puis, prenez le chemin à gauche, chemin de terre en face d'un autre allant à Fiazel. Ce chemin est à suivre jusqu'à la ferme de « la Mulonnière ». Vous contournez les bâtiments et au carrefour suivant, vous prendrez à droite jusqu'à la D 113 (Mamers – Blèves), que vous suivrez en direction de Mamers pendant 500 mètres environ. Au hameau suivant « Dive », vous virerez à angle aigu à droite, vous ferez environ 200 mètres et vous prendrez à gauche direction le « Haut Dive ».

Il ne vous restera plus qu'à le suivre avant de contourner la « Butte » et reprendre l'itinéraire du départ pour descendre vers les plans d'eau.

*En cas de défaut d'entretien du sentier ou problème technique concernant le balisage merci de nous avertir au*

**02.43.97.25.31**

(Communauté de Communes du Saosnois)

ou

**02.43.97.60.63**

(Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois)

## Infos pratiques

### Restauration :

« Rendez-vous des chasseurs »

72 600 MAROLETTE  
02.43.97.67.00

« L'Idéal »

72600 SAINT-LONGIS  
02.43.97.61.89

### Nombreux restaurants à Mamers

Contactez votre office de Tourisme (02 43 97 60 63)

### Hébergement :

#### A Mamers :

Camping Municipal \*\*\* 02 43 97 68 30  
Hôtel-Restaurant « Le Bon Laboureur » 02 43 31 15 10  
Hôtel-Restaurant « Le Dauphin » 02 43 34 24 24

#### A Proximité

Auberge de Village à Aillières-Beauvoir 02 43 31 14 80

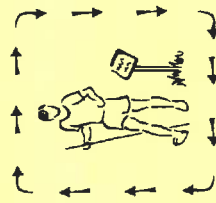
### A voir :

- Eglise de Marollette,
- Plans d'eau de Mamers
- La Vallée du Rutin avec une flore protégée (anémones pulsatives, orchidées, etc.),
- Ancien moulin à vent en bordure de route.

## CONSEILS AUX PROMENEURS...

Nous vous remercions de bien vouloir respecter :

- **les propriétés.**  
Ne passez pas hors piste à l'intérieur des forêts, sur les plantations, cultures et prairies.  
Respectez la signalisation et réglementation préfectorale, communale et privée.
- **l'environnement.**  
Respectez les espaces naturels (faune & flore).  
N'effrayez pas les animaux (chiens, vaches...)  
Ne jetez pas vos débris le long du sentier.  
Ne faites pas de feu
- **les habitants et utilisateurs du chemin.**  
Ayez un comportement respectueux avec les personnes rencontrées.  
Les troupeaux sont prioritaires sur les chemins, laissez-les passer.



## CIRCUIT PEDESTRE

# Mamers

« Anémone »

Circuit balisé en jaune

## Infos Circuit

- Distance à parcourir : 12 km
- Durée : 3h30
- Terrain : 58% terre / 42% goudron
- Relief : peu de difficultés
- Ombrage : quelques belles haies
- Communes traversées : Mamers, Marollette, Saint Longis, Aillières-Beauvoir

Pour plus d'informations

**Office de Tourisme  
de Mamers et du Saosnois  
02.43.97.60.63**



OFFICE DE  
TOURISME



C'est déjà l'Ouest



# ITINÉRAIRE

**Départ :** Base de loisirs de Mammers

Face au camping municipal \*\*\*, vous prendrez deux fois à droite, puis tout droit en laissant sur gauche la route qui monte au club hippique. Vous passerez devant la station de pompage et arriverez sur la rocade qu'il faut traverser avec prudence. Vous continuerez tout droit un chemin d'abord goudronné jusqu'aux limites de la ville de Mammers, puis de terre. Une petite grimpe, puis en haut, vous tournerez à gauche.

De là, vous cheminerez à travers les champs avec quelques méandres et arriverez sur la commune de Marollette au lieu-dit « le Bois-Hébert ». Vous êtes sur la D3 (Mammers - Le Méle-sur-Sarthe).

Petit décrochement à gauche sur la berme et presque aussitôt vous tournerez à droite dans un chemin de terre qui vous conduira sur la petite route de Saint Longis à Marollette ; suivez la tout droit, puis à 30 mètres, enflevez le chemin tout droit qui descend, en laissant la petite route. Vous suivrez ce chemin pendant 250 à 300 mètres puis il vous faudra virer à gauche à angle droit dans un chemin de remembrement, planté de jeunes arbres de différentes espèces.

Une bonne distance est à parcourir avant d'arriver au lieu-dit « le Haut Rutin ». Vous longerez une propriété sur la gauche et arriverez à un carrefour. Il vous faudra

